

Point 2: élection des conseillers de territoire

Nous avons l'occasion de renouveler notre représentation au sein de l'Établissement Public de Territoire.

Profitons-en pour faire un point d'étape. Depuis que nous les avons désignés, nous n'avons aucune nouvelle: pas de communication de l'ordre du jour des séances, encore moins des dossiers de préparation, ni des commissions, ni bien sûr de compte-rendu de séances, qui seraient pourtant instructives et utiles à notre assemblée. Seules quelques délibérations municipales nous rappellent de temps en temps que nous appartenons à une intercommunalité. Aucune place n'a été laissée à l'opposition, aux oppositions, en raison d'un mode de scrutin extrêmement défavorable aux minorités municipales.

Nous attendons toujours la commission dédiée à l'intercommunalité que nous avons proposé de créer justement pour faire circuler l'information.

C'est dans ce contexte que j'appelle chaque conseiller municipal à nous apporter une voix, et à nous permettre de faire vivre la démocratie locale en siégeant à l'intercommunalité.

Pour ma part je m'engage fermement à diffuser à chaque conseiller municipal qui le souhaitera toutes les informations disponibles pour la préparation des séances ainsi que les comptes-rendus de séances disponibles. Je m'engage donc à faire ce qu'aucun des 5 conseillers qui ont siégé jusqu'ici n'a jugé bon de faire.